

### Sommaire :

- *Mission de capitalisation et de formulation du Programme Pays Niger-PNUD 2009-2013*
- *L'Envoyé Spécial du SG de l'ONU en mission au Niger*
- *Atelier de formation sur la collecte des données sur les accidents des mines*
- *Prestation de serment du premier contingent de volontaires nationaux*

### Focus : Capitalisation du Programme Pays 2004-2008, Formulation du nouveau cycle de Programmation 2009-2013



La Coordinatrice Résidente du SNU, Représentante du PNUD, après avoir reçu, des mains du Gouverneur de Zinder, le témoignage officiel de satisfaction de la région.

Dans le cadre de la capitalisation du Programme Pays Niger-PNUD 2004-2008 et la formulation du nouveau Programme 2009-2013, des missions conjointes du PNUD et du Gouvernement se sont rendues dans les zones

d'intervention du Programme du 15 au 22 juillet 2008.

Conduites par la Représentante Résidente du PNUD, Mme Khardiata LO N'DIAYE, et le représentant du

Ministère de l'Economie et des Finances, les délégations, réparties en trois (3) axes, se sont rendues dans les régions de Diffa, Maradi, Tillabéry et Zinder. Les membres de ces missions, comprenant également des experts

nationaux et internationaux, les équipes du Programme Cadre de Lutte Contre la Pauvreté (PCLCP) et des Chargés de Programmes du PNUD et du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU), ont eu des échanges avec les autorités régionales et Départementales, les partenaires au développement opérant dans les quatre régions, ainsi que les populations bénéficiaires des interventions du PNUD, et visité certains sites des infrastructures mises en place par le Programme.

Partout où elles sont passées, les missions ont apprécié les résultats de l'appui du PNUD au Niger. Elles ont également mesuré l'ampleur des besoins au regard des défis de développement locaux et exprimé à leurs interlocuteurs leur détermination à poursuivre les actions engagées, en concertation avec tous les acteurs.

La dernière revue annuelle du Programme Pays 2004-2008, organisée par le Gouvernement du Niger et le PNUD en mars 2008, a retenu de mener une démarche commune et

systémique pour la capitalisation des interventions du Programme et la formulation du Programme Pays 2009-2013. A cette fin, un Comité mixte piloté conjointement par le Ministère de l'Économie et des Finances et le PNUD a été mis en place pour conduire le processus.

Conformément au programme établi, les deux exercices de capitalisation et de formulation du Programme Pays sont en cours depuis le 1<sup>er</sup> juillet, pour s'achever le 15 septembre 2008. Ils ont pour objectifs de : (i) Capitaliser les résultats des interventions du Programme Pays 2004-08 pour chacune de ses composantes et de Conduire la formulation du Programme Pays 2009-13 sur la base de la capitalisation des résultats des interventions du Programme Pays 2004-08.

Plus spécifiquement, l'étape de capitalisation vise à : (i) évaluer les réalisations du Programme Pays par rapport à ses objectifs initiaux; (ii) identifier les facteurs de réussite ou de contraintes à la mise en œuvre; et (iii) énoncer les leçons apprises de la mise en œuvre en vue d'alimenter le partage des

connaissances et la formulation du Programme Pays 2009-13. Quant à formulation, elle a pour objectifs spécifiques de : (i) formuler le CPAP 2009-13 selon une approche programme, et (ii) préparer un document de planification technique et budgétaire pluriannuel pour chaque composante du Programme pays.



*La Représentante Résidente (lors de l'ouverture de la réunion d'Experts Niger-PNUD), aux côtés du Directeur Général de l'Évaluation des Programmes de développement au ME/F.*

## **Constats des missions de terrain :**

Dans le cadre de l'appui du PNUD au Niger, une quarantaine de projets sont mis en œuvre dans les différentes régions du pays. Ces projets concernent notamment :

- la Gestion Stratégique du Développement,
- le Programme de prévention de crises et de consolidation de la paix,
- les Institutions de Sécurité Alimentaire,

- le renforcement des capacités de la Société Civile,
- le développement local,
- le Secteur Privé,
- la lutte contre la corruption,
- la vulgarisation de la CEDEF,
- la Cogestion des ressources de l’Air et du Ténéré,
- la consolidation de la Paix dans l’Air et l’Azawak,
- l’Auto évaluation nationale des changements climatiques; etc.

Les missions de travail effectuées par le PNUD et le Gouvernement ont permis d’apprécier les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du programme Pays 2004-2008.

**A Zinder**, le Gouverneur de la Région, M. Yahaya YANDAKA, a décerné un témoignage officiel de satisfaction au PNUD au cours d’une cérémonie solennelle qui a regroupé l’ensemble des cadres de l’administration et les représentants d’organismes internationaux et Organisations Non Gouvernementales (ONGs) opérant dans la

région. Il a à cette occasion estimé que les Nations Unies en général et le PNUD en particulier, font un travail remarquable dans la région, parce que contribuant de façon significative à réduire la pauvreté. Illustrant ces propos, le Gouverneur a dit que l’intervention du Programme d’Appui au Développement Local (PADL), financé par le PNUD à travers le PCLCP, a permis un changement notable des conditions d’existence des populations de la région. Poursuivant son témoignage, le Gouverneur a salué : *« la coopération entretenue par le Niger et le Système des Nations Unies, qui se concrétise par des actions salvatrices en direction des couches sociales vulnérables, principalement les femmes, les enfants et les adolescents. »* M. YANDAKA a également saisi cette occasion pour faire un plaidoyer afin que le PNUD poursuive son assistance à la Région.



*Vue d’ensemble de la réunion d’experts Niger-PNUD dans le cadre de la capitalisation et de la formulation du nouveau cycle de programmation*

En recevant la distinction, Mme N’DIAYE a dit que *« ce geste, au-delà des personnes qui ont reçu ce témoignage, s’adresse à l’ensemble de la famille du PNUD, et celle des Nations Unies en général....Cet honneur vaut pour nous motivation et engagement pour poursuivre la collaboration que le Système des Nations Unies, dans son ensemble, développe avec le Gouvernement du Niger tant au niveau national, régional que local ».* *« Nous partageons cet honneur avec l’ensemble des autres Chefs d’Agence ici présents, qu’il s’agisse du PAM, de l’UNFPA, de l’UNICEF, de OCHA, ou de la FAO, qui toutes développent des actions à vos côtés pour vous appuyer et contribuer aux actions de développement que le Gouvernement mène dans votre région »*, a ajouté la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies. Mme N’DIAYE a saisi cette opportunité pour féliciter le Coordonnateur du PCLCP, M. Laouan MAGAGI et son équipe pour *« l’excellent travail qu’ils mènent sur le terrain en matière de décentralisation et du renforcement des capacités des collectivités locales et des communautés de base. Ils*

*ont joué un rôle pionnier dans le cadre de la décentralisation.*

*Beaucoup d'initiatives dont tout le monde s'approprie aujourd'hui sont parties d'ici. La région a servi de laboratoire et beaucoup de leçons ont été apprises. »*

Le PNUD est à une étape charnière de son programme puisque, a-t-elle indiqué, son cycle de programmation 2004-2008 est à son terme. Une nouvelle page va être inscrite avec le programme 2009-2013. *« Ce nouveau programme est le vôtre, il va contribuer comme le précédent, à vous accompagner. »* devait-elle ajouter.

Evoquant l'autre aspect de sa mission, Mme Khardiata LO N'DIAYE, Chargée également des Affaires Humanitaires au Niger, s'est dite interpellée par les décès enregistrés à Zinder lors des pluies tombées sur la ville durant son séjour, avec ce commentaire : *« Les décès enregistrés aujourd'hui, (...) nous interpellent sur une dimension que nous allons renforcer dans nos programmes, qui est la prévention et la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles. Si nous ne prenons garde, tous ces risques liés au*

*changement climatique vont réduire à néant l'ensemble des efforts que nous faisons pour développer la production, pour mettre en valeur les terres, pour améliorer les conditions de vie des populations.... ».*



*Echanges avec les populations du village de KARAZOME, bénéficiaires d'un ouvrage hydraulique*

**A Maradi**, les autorités tant au niveau régional que local, ont également exprimé leur satisfaction au regard des résultats enregistrés par le PADL/Mayahi. Recevant la mission, le Gouverneur de la Région, M. C. ALI MAZOU l'a dit de vive voix à la Représentante Résidente. Il convient de rappeler que c'est la région de Maradi qui bénéficiera du projet conjoint des agences du SNU, dont les travaux de formulation ont été lancés récemment par le Gouvernement et le SNU. Pour sa part, le Préfet du Département de Mayahi, M. MAZAWAJE, a livré ses sentiments en ces termes : *«Ce qui a été remarquable, c'est que dans l'ensemble des huit*

*communes du Département, les Plans de Développement Communaux ont été financés sur fonds PADL. Les sièges des huit communes ont été financés par le même partenaire, à savoir le PNUD. L'ensemble des crédits octroyés aux femmes (soit : 3 650 000 FCFA) c'est grâce au PADL. Le Conseil d'Issawane a été installé en 2004 et occupe dans le Département, le premier rang en investissements avec 56,07 % alors que la loi fait obligation d'y consacrer 45%. En matière de recouvrement des taxes, en 2006 sur un budget de 33 928 512 FCFA, la commune a recouvré plus de 20 millions, c'est-à-dire plus de 58 %. Aujourd'hui la commune est autonome. Toutes ces performances, c'est grâce à l'appui du PADL. C'est le lieu ici de féliciter, au nom de l'ensemble des populations, de l'Etat et des Conseillers, le PADL qui nous a formés. Et parmi les personnes formées, il y a le Préfet de Mayahi. Cela fait huit ans que je vis l'expérience de la communalisation de son début à aujourd'hui et je vous assure que c'est là toute la différence avec les autres*

*communes. Et cela est un plus par rapport aux Conseils qui n'ont pas bénéficié des acquis de la pré communalisation. »*

A la suite du Préfet, Mme N'DIAYE a félicité le Coordonnateur du PCLCP et les équipes des PADL pour « *le rôle de pionniers qu'ils ont joué en matière de décentralisation et le beau travail qu'ils ont effectué* ». « *Une initiative dont tout le monde s'en est approprié et fait l'objet de répliques* », a-t-elle ajouté.



*Echanges avec les populations Du village de Tchinchandi (dans le cadre de la gestion du JEC)*

Autre témoignage renforçant le constat des missions de bons résultats sur le terrain, les échanges qu'elles ont eu avec les équipes des Agences de l'ONU, les représentants des partenaires Techniques et Financiers, et les ONGS opérant dans les régions visitées. A Zinder tout comme à Maradi, la Représentante Résidente du PNUD s'est félicitée

de la synergie développée par les partenaires pour assister les régions. Ces partenaires n'ont pas manqué à leur tour de rapporter les résultats enregistrés, leurs préoccupations et surtout leurs espoirs pour une meilleure collaboration qui s'annonce fructueuse entre eux et les agences du SNU. La Représentante Résidente s'est beaucoup appesantie sur la nécessité d'harmoniser les interventions, d'aller vers une synergie d'actions des partenaires, conformément à la réforme des Nations Unies et aux recommandations de la revue annuelle des programmes Niger-PNUD, qui vont dans le sens de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

L'autre aspect important des missions est la visite de plusieurs sites où des initiatives sont développées au profit des populations avec lesquelles la Représentante Résidente du PNUD a longuement discuté. A chacune des étapes, Mme N'DIAYE s'est adressée aux populations en ces termes : « *...Nous allons terminer l'actuel cycle de programmation 2004-2008. Nous préparons un nouveau programme pour la période 2009 - 2013. Dans le cadre sa*

*formulation, nous souhaitons voir ensemble avec vous, qu'est-ce qui est intéressant comme activités à poursuivre, quelles sont les interventions qui n'ont pas donné les résultats escomptés. Identifiez ensemble les activités, qui en 2004, ne constituent pas des priorités pour vous, mais qui le sont aujourd'hui.* » Du reste, ce fut un dialogue assez enrichissant qui s'est instauré. Mme N'DIAYE a longuement abordé les questions de développement avec les différents acteurs : Avec les Conseillers communaux, elle s'est intéressée au fonctionnement des jeunes communes, à la participation des populations aux actions de développement, à la mobilisation des ressources, à la place de la femme au sein du Conseil Communal, etc.

En visitant le site de récupération des terres du village de Tchintchandi (dans la commune I de Zinder), où le PADL/Zinder a implanté un Jardin d'Enfants Communautaire (JEC), dont l'objectif est de lutter contre la malnutrition chez les enfants de moins de trois ans, la Coordinatrice Résidente du SNU, s'est réjouie de l'impact de l'initiative sur les habitudes alimentaires

des populations. Elle a par ailleurs apprécié la prise en charge par les populations du fonctionnement de la structure, suite à la suspension momentanée de l'appui du PADL.

En outre, la contribution des **Volontaires des Nations Unies (VNU)** aux efforts que déploient le Système des Nations Unies et le Gouvernement dans le cadre des programmes nationaux a été appréciée par les missions.

A Mayahi, où un (1) chirurgien et une (1) sage femme apportent leur appui à l'Hôpital de District, quarante (40) interventions chirurgicales sous anesthésie générale, dont quinze (15) césariennes, ont été effectuées au cours des huit dernières années. Au niveau de la Maison d'Arrêt de Maradi, deux (2) VNU Juristes travaillent dans le cadre du projet « **Accès à la Justice pour tous** », au sein des cliniques juridiques de l'Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH). Ils ont en charge la sensibilisation des détenus sur leurs droits, les étapes des procédures et les rôles des acteurs judiciaires, les infractions, l'importance du bon comportement en

prison pour obtenir une liberté conditionnelle, etc. En visitant la prison civile de Maradi – en compagnie du Gouverneur de la région- la mission du PNUD a eu de larges explications sur l'important rôle que jouent les VNU Juristes.



*Etape de Zinder (cadre de concertation) Réunion avec tous les partenaires présents dans la région.*

Mme N'DIAYE n'a pas hésité à aller à la rencontre des détenus, dans leurs cellules. Elle leur a tenu un langage franc et empreint de compassion : « *Il y a des raisons qui vous ont amené ici, ce sont des décisions de justice, mais vous êtes jeunes et votre vie c'est dehors. Je pense que tout en étant en prison, vous pensez déjà à ce que vous comptez faire, une fois libérés. Vous êtes momentanément privés de vos droits. C'est pour cela que le Ministère de la Justice, a demandé l'assistance des Nations Unies pour que des Volontaires Juristes soient à vos côtés, pour vous dire quels sont vos droits et vos devoirs pour qu'une fois sortis de cette*

*prison, vous puissiez vous réinsérer dans la société.* ».

Tout en appréciant l'importance et la noblesse du travail qu'ils effectuent (les dix sept (17) VNU Juristes ont à leur actif 2544 détenus sensibilisés et 1528 conseillés dans 11 Maisons d'Arrêt), la Coordinatrice Résidente du SNU a assurés les VNU Juristes de son soutien et les a encouragés à aller de l'avant, malgré les difficultés rencontrées. « *C'est en cela que vous défendez les valeurs prônées par les Nations Unies. Le don de soi, c'est cela aussi le volontariat* », a-t-elle ajouté.

Toujours dans la Région de Maradi, la mission a visité la banque céréalière du Conseil communal d'Issawane, celle de Serkin Haoussa, les locaux du PADL/Mayahi, ceux de la commune urbaine de Mayahi, ainsi que le village de Karazomé (situé sur la nationale 1 dans le Département de Guidan Roumji) où un projet de système intégré d'approvisionnement en eau potable a été mis en œuvre sur Financement du Fonds Zayed (Fondation Caritative et Humanitaire), En visitant le projet, la Représentante

Résidente du PNUD a indiqué aux populations de Karazomé que cet ouvrage vise surtout à soulager les femmes de leur corvée d'eau quotidienne.

**D'autres missions de capitalisation et de formulation du nouveau cycle de programmation 2009-2013 ont fait l'axe Niamey –Tillabéry et Niamey-Diffa.** La même attention a été accordée aux différents acteurs locaux au cours des déplacements effectués.

**A Zinder et à Mahahi, tout comme à Diffa, à N'guigmi et à Téra,** les Cadres du PNUD, les experts nationaux et internationaux, ont parallèlement échangé avec les populations. C'était l'opportunité pour eux de poser une multitude de questions pour un éclairage suffisant, sur les

différents aspects de mise en œuvre du Programme pays et les enjeux de développement locaux. Ils se sont intéressés, entre autres, au renforcement des capacités des acteurs, à la prise en compte du genre, au rôle de l'Etat, à la mobilisation des ressources, à l'adhésion des populations aux principes et exigences de la décentralisation, à la planification des activités et leur priorisation, etc.

A bien d'égards, ces missions ont été enrichissantes à plus d'un titre. Les uns et les autres ont été confortés dans leur certitude, et l'occasion leur a été donnée de confronter les données des rapports et autres bilans aux réalités de terrain, les comptes-rendus aux témoignages vivaces des populations bénéficiaires. C'est reconfortés et déterminés à poursuivre l'assistance

du PNUD au Niger, que la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies et ses collaborateurs ont achevé leurs missions, laissant derrière eux un message pleins d'espoirs \_\_\_\_\_

**Dernière heure :** En mission au Niger, l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, M. Robert Flower a été reçu en audience par le Président de la République, S.E.M. Mamadou TANDJA. C'était en présence de la Coordinatrice Résidente, Mme Khardiata LO N'DIAYE, Chargée des Affaires Humanitaires. Au centre de leurs entretiens, les questions d'intérêt national. Durant son séjour, M. Robert Folwer a rencontré plusieurs personnalités nigériennes.



*Echanges avec les membres du Conseil Communal de Issawane (Département de Mahahi) en présence des populations qui ont réservé un accueil chaleureux à la mission*

**La Commission Nationale de Collecte et du Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI) et le Groupe de Travail anti-mines (\*) – en partenariat avec le PNUD- ont organisé récemment à Niamey, un atelier de formation en collecte de données sur les accidents des mines et engins non explosés.** Une initiative utile, lorsqu'on se réfère aux victimes des mines qu'enregistre le Niger depuis l'éclatement du conflit armé opposant des hommes armés du MNJ à l'armée régulière dans le Nord du Niger. En effet des vies humaines sont fauchées aussi bien dans des zones du conflit que dans d'autres régions éloignées du théâtre de belligérance. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet atelier technique de « formation des formateurs en collecte de données sur les accidents de mines et engins non explosés au Niger. » L'atelier vise à aider le Gouvernement à mettre en place une base de données afin de disposer de données fiables sur les accidents des mines et engins non explosés. Ceci permettra de minimiser l'impact humain et économique de ces armes sur les populations. Parlant au nom du PNUD, la conseillère Mme Priya Gajraj, a indiqué

que : *« la politique du PNUD en matière de prévention des crises et de conflits soutient fermement la lutte contre la pose des mines, ceci pour assurer un développement durable et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en se focalisant sur une assistance aux initiatives locales et nationales, les programmes du PNUD en matière de sensibilisation sur les risques des mines, et sur la dépollution, contribuent ainsi à soutenir les initiatives de développement local et de relance économique. »*

Pour sa part, le Président de la CNCCAI, le Colonel Mai Kassouma Moctar, a indiqué que : *« les victimes des mines au Niger -depuis l'éclatement du conflit armé dans le Nord- se chiffrent à plus de 100 »,* rappelant par ailleurs que le Niger a signé et ratifié la Convention des Nations Unies sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Traité d'Ottawa). Le Niger est également Etat partie à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs et

frappant sans discrimination ainsi que ses Protocoles I, II et III. Il est aussi Etat partie à la Convention des Nations Unies sur les armes chimiques et biologiques. S'adressant à l'opinion nationale, le Colonel Mai Moctar a souligné que : *« Le Niger réaffirme son attachement à respecter et à faire respecter tous ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale et particulièrement dans le domaine des mines et autres engins explosifs. J'en appelle donc au peuple nigérien à rester vigilant. »*



Photo d'illustration : Sabre planté au sol (symbole de la paix retrouvée)- Monument érigé à Tchintabaraden avec l'appui du Projet Consolidation de la Paix dans l'Aïr et l'Azawak, financé par le PNUD et d'autres partenaires.

(\*) Le Groupe de travail a été mis en place dans le cadre de la sensibilisation pour la lutte contre les mines, sous la présidence de la Commission Nationale de Collecte et de Contrôle des Armes Illicites. Il est appuyé par le PNUD. Son objectif principal est d'initier, guider, coordonner et évaluer la mise en œuvre d'un plan d'action concerté de lutte contre les mines pour les années 2008-2010, afin de minimiser l'impact humain et économique des mines et engins non explosés sur les populations civiles au Niger. Le Groupe est composé de représentants des institutions, du Gouvernement des partenaires du système des Nations Unies et des Organisations Non Gouvernementales internationales et nationales.

## Prestation de serment du premier contingent de volontaires nationaux

### L'expertise et le savoir-faire du PNUD au service du Volontariat National

#### **43 volontaires nationaux ont prêté serment en présence des membres du Gouvernement, de la Coordinatrice Résidente du SNU et des représentants des Partenaires Techniques et Financiers.**

Le Volontariat national pour le développement est une expression de citoyenneté active et de développement personnel qui implique un engagement moral autant de la personne volontaire que de la structure d'accueil porteuse d'un projet d'intérêt général pour la réalisation duquel le volontaire s'investi. Voilà résumé le principe du Volontariat National

Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, le Niger a initié avec l'assistance technique et financière du PNUD, le Programme des Volontaires des Nations Unies, l'Association Française des Volontaires de progrès (AFVP), un

programme de promotion du volontariat national destiné à établir un mécanisme de mobilisation et de valorisation des ressources humaines disponibles. Il s'agit à la fois de répertorier les compétences nationales disponibles et de mobiliser les ressources humaines nécessaires notamment les jeunes, à travers le volontariat, pour participer à la réduction de la pauvreté et plus globalement faciliter la réalisation des OMD.

En présidant la cérémonie de prestation de serment, la ministre nigérienne de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, Mme Saadé SOULEYE a souligné que : « la valeur ajoutée qu'aura ce volontariat par rapport à toutes les autres formes de volontariat que le Niger a connu jusqu'ici. Le Gouvernement du Niger, a-t-elle ajoutée, « accorde la plus haute importance à la réussite de leur mission, car la décentralisation est une

*option prise par les plus hautes autorités du pays. »*

Pour la Représentante Résidente, le PNUD et les autres partenaires du Programme du Volontariat national pour le développement (PROVONI), ont clairement conscience de la pertinence des enjeux et la portée du choix stratégique.

*« Le partenariat entre le Niger et le PNUD se fonde sur la volonté commune de renforcer les capacités nationales pour la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et la réalisation des OMD, en permettant aux jeunes diplômés de mettre à la disposition du Niger leurs expertises professionnelles »* a-t-elle ajouté.



VNU Juristes à la Maison d'Arrêt de Dosso

Elle a poursuivi en estimant que le PROVONI « est un projet novateur qui, a d'ores et déjà fait école dans la sous région ». L'initiative engagée pour concrétiser la synergie entre les

interventions au PROVONI semble être porteuse d'espoirs pour une réelle appropriation des actions de développement par les collectivités territoriales

et les communautés à la base dont les capacités d'intervention seront accrues avec l'appui conseil des volontaires nationaux.

Le programme VNU a démarré au Niger en 1972 avec un effectif initial de cinq (5) volontaires. Cet effectif a atteint en 1987, 57 Volontaires et en novembre 1990, 79 volontaires dont 73 spécialistes VNU internationaux et 6 animatrices DDS.

Mais avec plus de 85 VNU en 1993, le Niger devenait l'un des premiers pays au monde dans le classement général des bénéficiaires de l'assistance technique VNU.

Actuellement, 52 VNU affectés au Niger appuient les programmes cadres nationaux financés par le PNUD, la consolidation de la paix, les jardins d'enfants communautaires ruraux, la promotion du genre, le projet Santé II, les projets PAM et UNFPA, le dispensaire des Nations Unies

**Reportage photos : Mission de capitalisation du Programme Pays 2004-2008 et de formulation du nouveau cycle de programmation 2009 - 2013**



*Le Gouverneur de Zinder s'entretenant avec la Coordinnatrice Résidente, en présence du SG Adjoint et du Coordinnateur du PCLCP*



*Le Conseiller de la Représentante Résidente et l'expert international échangeant avec les représentants des communautés à Diffa*



*Le VNU Juriste en séance d'animation (face aux détenus de la PC de Maradi) en présence des membres de la mission*



*Accueil chaleureux à la mission de la part des populations de Serkin Haoussa*



*Les membres de la mission à la résidence du Préfet de Mayahi*



*La Coordinnatrice Résidente échangeant avec les femmes du village de KARAZOME*



*Les membres de la mission dans l'avion du Service humanitaire, basé à Niamey*



*Visite par la délégation d'un élevage de chèvres rousses (Département de Mayahi)*



*Visite d'un site de récupération des terres aménagé par les populations du village de Tchintchandi (région de Zinder)*



*Les populations de Serkin Haoussa (lors de la rencontre avec les membres de la mission)*



*Les détenus de la Maison d'Arrêt de Maradi réagissant avec enthousiasme au message de la Coordinatrice Résidente du SNU*



*La Représentante Résidente, (lors de son entretien avec le responsable la coopération Technique Belge) durant la visite du Centre de sélection et de promotion de la chèvre rousse Maradi*



*Photo de famille à la résidence du Préfet de Mayahi*



*Quelques membres de la délégation de la CR ..*



*Une vue d'ensemble de la salle de réunion de la Commune rurale de Issawane*



*Le consultant international, M. Issoubi, échangeant avec le Président du CC de Issawane*



*En compagnie du Gouverneur de Zinder, la CR rend visite aux victimes des inondations.*



*Les experts internationaux, écoutant et ...*



*....et prenant notes*



*La Représentante Résidente et la Directrice des programmes, le Préfet de Mayahi, suivant l'exposé du VNU chirurgien.*



*Le VNU Chirurgien (basé à Mayahi) durant son exposé*



*Intenses échanges avec les populations...*